

Parc naturel régional de Lorraine  
**Comité Syndical**  
Réunion du 4 juillet 2024

**RAPPORT DU PRESIDENT**

*Vocation 1 - Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités /  
Objectif stratégique - 1.3 : Partager et protéger l'eau / Objectif opérationnel 1.3.1 : améliorer la  
fonctionnalité des cours d'eau, étangs et zones humides*

**Objet : Renouvellement de la désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau du  
SAGE Bassin ferrifère**

L'arrêté préfectoral du 28 septembre 2018 portant désignation des membres de la CLE arrivera à échéance dans quelques mois. En effet, la durée du mandat des membres de la CLE, autres que les représentants de l'État, est fixée à six années.

Monsieur Gérard RENOUARD actuel membre de la CLE est proposé pour poursuivre son mandat au sein de la CLE comme représentant du PnrL.

*Après en avoir délibéré, il vous est proposé :*

- d'**APPROUVER** la désignation de Monsieur Gérard RENOUARD, comme représentant du PnrL au sein du 1<sup>er</sup> collègue de la CLE du SAGE Bassin ferrifère.

- d'**AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président  
Jérôme END